Ce contenu est réservé à nos abonnés.

VALLOIRE - S'APPUYANT SUR UNE PÉTITION EN LIGNE RASSEMBLANT PLUS DE 10 500 "SIGNATURES", LES OPPOSANTS RÉCLAMENT LE RETRAIT DU D

L'arrivée du Club Med : atout d'avenir pour les uns, err paysagère pour les autres

4 / 4

Partager cette info Partager 0 Tweeter

Le projet d'implantation d'un Club Med 4 tridents de 1460 lits à l'échéance Noël 2021 divise les opinions. La commune en fait un levier de développement. Les opposants dénoncent le gigantisme.

Une réunion publique abordera le sujet du Club Med, mercredi soir à Valloire. Après l'information au public du dossier UTN (le préfet de massif statuera le 21 mai) qui s'est terminée jeudi. Mais l'association Valloire nature et avenir (VNEA) vient de demander successivement au maire et à la préfecture de retirer ce dossier. "Pour permettre une concertation sur le développement". Association agréée et associée à la réflexion du nouveau Plu, VNEA s'estime « baladée à défaut d'être concertée » après avoir découvert qu'un projet très détaillé avait été déposé « en catimini » dans le cadre d'un dossier UTN, selon les termes de son président, Régis de Poortere.

« La station est un outil de travail, pas un terrain de jeu »

Depuis fin février, l'éventuelle implantation du Club Med aux Verneys, dans la continuité du village, après étude de différents sites possibles, secoue la station, au point d'avoir récolté plus de 10 500 signatures sur son site www.vnea.net, essentiellement motivées par des considérations environnementales et paysagères. « Notre principale préoccupation, ce sont les dégâts sur l'environnement », insiste Hervé Billard, du pôle montagne de France nature environnement (ex-Frapna). « Mais tout ça est allé un peu vite. La commune aurait pu prendre le temps d'assurer son Plu et suspendre l'instruction de l'UTN en Comité de massif. Avec la création du Scot, on fait une double instruction ». Pas de quoi infléchir le maire, Jean-Pierre Rougeaux, qui est allé à Valmorel se rendre compte de l'impact du Club sur la station depuis 2011. « Une pétition sur internet, c'est du genre signe la mienne, je signe la tienne. On a déjà perdu du temps pour une histoire de voisinage aux Verneys, avec l'annulation du Plu, finalement validé par la cour d'Appel. C'est de l'ingérence. Est-ce que nous sommes contre la construction d'usine dans la vallée ou chez eux ? Nous ne voulons pas être cantonnés dans une réserve. La station est un outil de travail, pas un terrain de jeu. Sur dix ans, nous avons perdu mille skieurs, nous avons besoin d'une autre clientèle. Le conseil l'a voté à l'unanimité : un Club Med en Maurienne, c'est bon pour tout le monde ».

Si le maire s'attendait à « un parcours du combattant », il a fait de l'arrivée du Club Med quatre tridents (avec un remplissage annoncé de 85 %) et de la montée en gamme, le moyen de lutter contre la perte démographique et un levier de développement du village-station. « Avec 1 136 habitants, on a perdu 200 habitants depuis 2010. Valmorel connaissait la même évolution, et a regagné des habitants depuis. Pour pérenniser le bassin de vie, nous avons trois catégories de population à attirer : des skieurs, des vacanciers et des habitants ». Pour conforter l'école, le cabinet médical, les commerces permanents, cela passe, aux yeux de Jean-Pierre Rougeaux, par des lits professionnels chauds, outre les trois hôtels qui s'annoncent. « Nous avons assez de résidences, il nous manquerait une ou deux auberges de jeunesse nouvelle génération ».

« Quelques miettes de retombées »

Le maire réfute l'idée reçue de retombées du Club profitant uniquement à l'école de ski (« des enfants du pays veulent aussi faire moniteur ») et à la régie des remontées mécaniques : « Nous voulons rendre le domaine skiable plus confortable, plus attractif, mais nous ne sommes pas pour de grandes extensions. Nous n'avons pas besoin de construire une remontée, le télésiège des Verneys n'est exploité qu'à 20 % », insiste l'élu. « Les retombées sont estimées à 2,4 M€ dans les commerces, entreprises locales, restaurants d'altitude, et près de 5 millions de prestations (moniteurs, remontées mécaniques, accompagnateurs montagne et VTT) ». « Comment est-ce évalué ? On aimerait plus de transparence sur les charges pour la collectivité, on paye nos impôts », interroge VNEA. « Le motif économique n'est pas durable, cela n'impacte pas la vie locale. Le Club vit en autarcie avec des prestations de haut niveau. Il y aura plutôt quelques miettes de retombées ».

« Nous n'avons pas envie que notre station devienne un parc d'attractions. On a intérêt à sanctuariser de manière intelligente, pour faire redécouvrir le bien-être physique et psychique de la montagne », conclut le maire. « Nous n'avons vraiment pas l'impression de faire une connerie ».

Par Jean-François CASANOVA | Publié le 16/04/2019 à 06:00 | Vu 16 fois

Vidéos partenaires

Plus d'actualités en vidéo : L'incendie de Notre-Dame de Paris :

Video Smart Player invented by Digiteka

+ Ajouter votre commentaire

Titre

Commentaire (champ obligatoire)

VALIDER

Dans la même rubrique

VALLOIRE - S'APPUYANT SUR UNE ...

L'arrivée du Club Med : atout d'avenir pour les uns, erreur paysagère pour ...

VALLOIRE - LA JB CUP A RÉUNI PRÈS DE ...

La dixième JB Cup a accueilli 730 jeunes compétiteurs

Hier

VALLOIRE

La JB Cup et remportent

06:00 Hier